

## UNE ACTION INDIGNE.

Je voyais l'autre jour un jeune garçon de cultivateur s'amuser à tirer du fusil sur de pauvres grives qui avait eu le malheur de faire leur nid près des habitations de la ferme. N'est ce pas une indignité! Mais à l'heure de plus en plus difficile, à cause de la quantité effrayante d'insectes nuisibles de toutes espèces qui s'abattent sur les moissons et les détruisent, tuer nos seuls défenseurs, pour ainsi dire, contre cette armée, envahissante d'ennemis terribles, n'est-ce point de la folie, je vous le demande?

Pour aucune considération, à moins que ce ne soit dans un but scientifique, le cultivateur ne devrait détruire ses amis, ses auxiliaires, parmi lesquels je nommerai les crapauds, qui sont de brave travailleur nocturnes et qui consomment une grande quantité d'insectes nuisibles. Les oiseaux en général, surtout les grives, les troglodytes, les mésanges, les oroles, les coucous, les oiseaux bleus, les hirondelles, les titris, les meuschats, etc., etc. Parmi les oiseaux, les moineaux peuvent être comptés comme des oiseaux nuisibles, très nuisibles; ils sont déjà une vraie plaie pour le pays. Parmi les insectes, plusieurs espèces de guêpes, les *demoiselles* sont très utiles.

Il me semble que cette manie de tuer, de détruire, que l'on remarque souvent chez les enfants, provient de l'éducation qu'ils reçoivent à la maison paternelle. Cultivateurs, mes amis si vous voulez protéger vos moissons, encouragez vos enfants à être doux et humain en les empêchant de détruire, de dénicher les auxiliaires que la providence vous a donnés

## POUR RIRE.

On est sur le mariage :  
—Le meilleur mariage, dit un amoureux de vingt ans, c'est un mariage d'inclination.  
Non, dit un jeune *dude*, c'est un mariage, de convenance.  
Eh, bien, vous vous trompez tous

les deux, dit un vieux garçon endurci; le meilleur mariage c'est un mariage manqué.

A la caserne, au rapport ;  
Le maréchal des logis chef.—  
Mon capitaine, Pitou menqué à l'appel; que faut-il faire ?  
F...ichez-le dedans jusqu'à ce qu'il rentre.

Le curé au père Michel :  
Michel, ton plus grand ennemi, c'est l'eau de vie.  
Ah! monsieur le curé, je vous y prends, vous dites toujours en chaire que l'on doit aimer ses ennemis!  
Oui, mais je ne dis pas de les avaler.

Un avare est gravement malade.  
Comment, docteur, dit-il au médecin qui est à son chevet, ai-je pu vivre trois semaines sans manger ?  
La fièvre nourrit, répond le docteur.  
Est-ce qu'on ne pourrait pas alors en donner à mes domestiques ?

A l'exposition.  
Entre philologues :  
—Moi, je crois que c'est la langue chinoise la plus difficile à retenir.  
—Pardon, mon ami, je suis sûr que c'est la langue des femmes.

Une dame vient de se faire arracher une dent et remet à son opérateur une pièce de cinq francs.  
Celui-ci, dédaigneux :  
—C'est sans doute pour mon domestique cette pièce de cent sous.  
La dame, sans s'émouvoir :  
—Non, monsieur, c'est pour vous deux!

Calino est à table à côté d'une dame un peu maigre dont le corsage est très orné de fleurs :  
Oh! madame, lui glisse-t-il avec amabilité, que de fleurs! on dirait une plate-bande.

## HOTEL GRAND CENTRAL

Coin des rues Fort et Grahame,  
Winnipeg, Manitoba.

Cette grande maison, toute meublée de neuf, est tenue avec tout le soin que puissent désirer les voyageurs.  
L'établissement n'est qu'à quelques pas de la gare du "Northern Pacific."

PRIX :—\$1.00 PAR JOUR.

ARTHUR SYLVAIN,

Im 1-9-89

Propriétaire.



Soumission pour un permis de couper du bois sur les terres de la Couronne.

Des soumissions cachetées adressées au sous-signé et marquées, "Soumission pour un permis de couper du bois," seront reçues jusqu'à midi, lundi le 2 septembre prochain, pour un permis de couper du bois sur la section 33, township 17, rang 3, Est, et sur les 9 et 10, township 18, dans le même rang.

Les règlements d'après lesquels un permis sera accordé, peuvent être obtenus à ce département ou au bureau de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté payable à l'ordre du sous-ministre de l'Intérieur au montant du bonus que le soumissionnaire est prêt à payer pour le permis. Les soumissions faites par télégraphe ne seront pas considérées.

JOHN R. HALL,  
Secrétaire.

Département de l'Intérieur,  
Ottawa, 1er août 1889.  
Im. 1er. 9 89.



DES SOUMISSIONS, cachetés adressés au sous-signé, et portant à l'endos "Soumission pour étale, etc., à la ferme Expérimentale de Brandon Man." seront reçues jusqu'à mardi le 10 Septembre, 1889, pour les différents ouvrages nécessaires à la construction d'étale etc., à la ferme Expérimentale de Brandon Man.

Les plans et devis peuvent être vus au département des Travaux Publics, à Ottawa et au bureau de M. A. Baker, agent d'immigration pour le gouvernement à Brandon, le et après le 20 août 1889, et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faite sur les blancs fournis et signés des noms courant des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté et fait payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics égal à cinq pour cent du montant de la soumission, doit accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le signataire renonce au contrat ou ne le mène pas à bonne fin et sera rendu si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBELL,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,  
Ottawa, 13 août 1889.  
li 1er. 9 89.